

Politique fiscale éthique et transparente du groupe Setec

Chez Setec, l'éthique fiscale fait partie du pilier « garantir nos valeurs dans nos pratiques » de notre responsabilité sociétale. Elle s'inscrit pleinement dans notre démarche "Ingénieurs et citoyens", qui reflète notre volonté d'agir en tant qu'entreprise engagée, transparente et responsable.

Notre politique fiscale est guidée par des principes de conformité, d'intégrité et de contribution équitable aux territoires dans lesquels nous opérons. Elle répond également à notre engagement en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier :

- **ODD 16** : Paix, justice et institutions efficaces
- **ODD 10** : Réduction des inégalités
- **ODD 8** : Travail décent et croissance économique

Elle se concrétise autour de cinq axes principaux :

1. Gouvernance rigoureuse et conformité internationale

- La politique fiscale est pilotée par la direction financière du groupe, en lien avec la direction générale.
- Des conseils fiscaux locaux accompagnent les filiales pour garantir le respect des réglementations dans chacun des plus de 20 pays où Setec est présent.
- Un comité éthique, présidé par la direction générale du groupe, supervise l'ensemble de la politique éthique du groupe, y compris notre conformité fiscale.

2. Respect des principes de l'OCDE

Setec applique rigoureusement les principes de l'OCDE en matière de prix de transfert, notamment sur les grands projets internationaux. L'objectif est d'assurer une répartition juste et équitable des marges entre filiales, dans le respect des législations fiscales locales.

3. Partage équitable de la valeur

Le groupe veille à un équilibre responsable entre rémunération des salariés, contribution fiscale et rétribution des actionnaires. En France, 35 % du résultat avant impôts de chaque société est redistribué aux salariés via l'intéressement, la participation, les primes et autres dispositifs.

4. Développement local et création de valeur sur les territoires

Notre stratégie internationale repose sur la production de valeur localement par des équipes locales dans des entités locales. Cela permet de contribuer pleinement au développement économique et fiscal des territoires où nous sommes implantés.

5. Refus des pratiques d'évasion fiscale

- Setec s'interdit de recourir à des montages fiscaux artificiels ou à de la planification fiscale agressive.
- Le groupe ne mène aucune activité dans les pays ou territoires non coopératifs figurant sur la liste de l'Union européenne.

Nos engagements transversaux

- L'intégrité est une valeur centrale du groupe. Elle guide nos décisions fiscales et nos relations avec les parties prenantes.
- Un comité d'engagement interne examine les projets et leurs implications, y compris fiscales, pour garantir leur alignement avec nos principes.
- Nos collaborateurs bénéficient de formations en fiscalité internationale pour renforcer la vigilance et la conformité dans nos pratiques.